

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT

de DEAUVILLE - NORMANDIE

Aéroport de Deauville – Normandie
14130 Saint-Gatien-des-Bois
tél . 02.31.65.68.68
N°10/2020

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

OBJET :
Vote du Compte Administratif 2019

NOMBRE DE DELEGUES
EN EXERCICE : 9

PRESENTS : 5

REPRESENTE : 0

VOTANTS : 5

L'AN DEUX MILLE VINGT, LE VENDREDI 6 MARS A TREIZE HEURES TRENTE MINUTES, LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 28 FEVRIER DEUX MILLE VINGT, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE DEAUVILLE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR PHILIPPE AUGIER, 1^{er} VICE-PRESIDENT.

Etaient présents

Pour la Région Normandie Monsieur Rodolphe THOMAS
Monsieur Serge TOUGARD

Pour la Ville de Deauville Monsieur Philippe AUGIER
Monsieur Guillaume CAPARD
Monsieur Pascal LEBLANC

Formant la majorité en exercice.

Secrétaire de séance : Serge TOUGARD

Vu,

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- le rapport du Président,

Considérant que:

Le compte administratif pour l'exercice 2019 s'élève à :

-en recettes de fonctionnement	1 808 873,39 €
-en dépenses de fonctionnement	2 002 389,33 €
. soit un déficit de	193 515,94 €
-en recettes d'investissement	898 894,47 €
-en dépenses d'investissement	1 151 968,59 €
. soit un déficit de	253 074,12 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, adopte le compte administratif pour l'exercice 2019.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

REÇU LE :

11 JUIN 2020

**SOUS-PRÉFECTURE
DE LISIEUX**



**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
DE DEAUVILLE-NORMANDIE**

Le Président,
Hervé MORIN

Acte rendu exécutoire le 17 JUIN 2020

Après envoi en préfecture le 17 JUIN 2020

Et publication ou notification le 17 JUIN 2020

Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT

de DEAUVILLE - NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

Aéroport de Deauville – Normandie
14130 Saint-Gatien-des-Bois
tél. 02.31.65.68.68
N°11/2020

OBJET : Affectation du résultat pour l'exercice 2019	L'AN DEUX MILLE VINGT, LE VENDREDI 6 MARS A TREIZE HEURES TRENTE MINUTES, LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 28 FEVRIER DEUX MILLE VINGT, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE DEAUVILLE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR PHILIPPE AUGIER, 1 ^{er} VICE-PRESIDENT.
NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE : 9	<u>Etaient présents</u>
PRESENTS : 5	Pour la Région Normandie Monsieur Rodolphe THOMAS Monsieur Serge TOUGARD
REPRESENTE : 0	Pour la Ville de Deauville Monsieur Philippe AUGIER Monsieur Guillaume CAPARD Monsieur Pascal LEBLANC
VOTANTS : 5	Formant la majorité en exercice. Secrétaire de séance : Serge TOUGARD
	Vu : -le Code Général des Collectivités Territoriales, -le rapport du Président,
	Considérant que: Les résultats du Budget du Syndicat Mixte pour l'exercice 2019 révèlent : .un résultat déficitaire de fonctionnement de 193 515,94 € .un résultat déficitaire d'investissement de 253 074,12 € Suite au résultat de l'année 2019, le résultat cumulé du budget syndical est le suivant : .un résultat excédentaire de fonctionnement (002) de 51 718,93 € .un résultat excédentaire d'investissement (001) de 1 971 971,15 € Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de la façon suivante :
REÇU LE : 11 JUIN 2020 SOUS-PRÉFECTURE DE LISIEUX	-virement à hauteur de 1 971 971,15 € à la section recette d'investissement au chapitre 001, -report du solde de fonctionnement, soit 51 718,93 € en section dépenses de fonctionnement au chapitre 002, Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme
	SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT DE DEAUVILLE-NORMANDIE Le Président, Hervé MORIN

Acte rendu exécutoire le 17 JUIN 2020

Après envoi en préfecture le 17 JUIN 2020

Et publication ou notification le 17 JUIN 2020


Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT

de DEAUVILLE - NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL

Aéroport de Deauville – Normandie
14130 Saint-Gatien-des-Bois
tél. 02.31.65.68.68
N°12/2020

OBJET : Vote du budget primitif 2020	L'AN DEUX MILLE VINGT, LE VENDREDI 6 MARS A TREIZE HEURES TRENTE MINUTES, LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 28 FEVRIER DEUX MILLE VINGT, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE DEAUVILLE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR PHILIPPE AUGIER, 1 ^{er} VICE-PRESIDENT.
NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE : 9	<u>Etaient présents</u> Pour la Région Normandie Monsieur Rodolphe THOMAS Monsieur Serge TOUGARD
PRESENTS : 5	Pour la Ville de Deauville Monsieur Philippe AUGIER Monsieur Guillaume CAPARD Monsieur Pascal LEBLANC
REPRESENTE : 0	Formant la majorité en exercice. Secrétaire de séance : Serge TOUGARD
VOTANTS : 5	Vu : -le Code Général des Collectivités Territoriales, -le débat d'orientations budgétaires en date du 20 décembre 2019, -le rapport du Président, Après en avoir délibéré , le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter les dépenses et les recettes du budget primitif 2020, chapitre par chapitre, conformément au document comptable joint. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme
REÇU LE : 11 JUIN 2020 SOUS-PRÉFECTURE DE LISIEUX 	SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT DE DEAUVILLE-NORMANDIE Président, Hervé MORIN

Acte rendu exécutoire le 17 JUIN 2020

Après envoi en préfecture le 17 JUIN 2020

Et publication ou notification le 17 JUIN 2020

Cette délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa date d'entrée en vigueur.